

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/169/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU POUR TOUS LES SERVICES DE LA REGIDESO

Date de Publication : ...24/...3.../2024

Date d'ouverture des offres : ...15/...10.../2024

1. Objet du Marché.

La REGIDESO, ci-après dénommée "l'Autorité Contractante" lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON), à égalité de condition, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières lui permettant la fourniture et la livraison du matériel de bureau pour tous les services de la REGIDESO.

2. Financement

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO, exercice 2024-2025.

3. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot.

4. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

6. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de **7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes**, heure locale, à l'adresse ci-après :

Service des Approvisionnements de la REGIDESO

Avenue de la Révolution

Numéro 0100-010-014, ROHERO I

B.P. 660 BUJUMBURA

Tél : 22221169 / 22225163.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus au service des approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de Cinquante Mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N°CC 10003 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de l'OBR;
- d'un bordereau de versement de Cinquante Mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N°CC10402 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO.

7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous plis fermés parviendront au Secrétariat de la Direction Générale de la REGIDESO, B.P. 660 Bujumbura, Avenue de la Révolution Rohero I, au plus tard le 15./10./2024 à 9 heures précises et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant à la secrétariat de la Direction Générale.

Elles porteront obligatoirement la mention : « Offre pour la fourniture du matériel de bureau pour tous les services de la REGIDESO, DAOON N° DNCMP/162./F/2024-2025 ». A n'ouvrir qu'en séance publique du 15./10./2024.

L'ouverture des offres aura lieu le 15./10./2024 à 9 heures 30 min dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

10. Délais de Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite d'ouverture des offres.

11. Délai de livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois calendaires au maximum dès la réception de la notification définitive du marché mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

8

En cas de retard de livraison ou de livraison non conforme aux stipulations du marché, le Fournisseur subira les pénalités prévues par la loi sur les Marchés Publics.

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **Sept Millions de Francs Burundais (7 000 000 FBU)** ou l'équivalent en monnaie de l'offre, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe, est exigée.

N.B : L'absence de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse tandis que les chèques ne sont pas acceptables.

11. Réception du matériel

Dès la notification de l'arrivée des fournitures, les membres de la commission de réception et le fournisseur ou son représentant procéderont conjointement à la réception du matériel aux enceintes du magasin eau de la REGIDESO et en présence d'un observateur de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 16.../.../2024

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Dr. Ir. Lieutenant-Colonel Jean Albert MANIGOMBA.

